

## CEREMONIE DU 14 JUILLET 2015

Discours du maire - Discorsu di u merre

Chers Amis,  
Cari Paisani,

✚ Pour nombre d'entre nous, le 14 juillet ce sont les feux d'artifices, les pétards et les bals populaires.

Mais quel est le sens de cette commémoration?

Presque tous les pays ont une fête nationale choisie le jour d'un anniversaire jugé particulièrement significatif pour la nation.

En France, c'est le 14 juillet qui a été choisi pour commémorer le passage de la monarchie à la république: ce jour symbolise l'union fraternelle de l'ensemble des citoyens dans la liberté et l'égalité.

Avant 1789, la France vivait sous un régime de monarchie absolue, le roi détenant tous les pouvoirs. Ce régime avantageait une petite partie de la population: le Clergé et la Noblesse. Mais la volonté d'une partie du peuple d'abolir cette royauté absolue au profit d'une Assemblée constituante a conduit la France vers la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui inspira de nombreuses démocraties dans le monde et qui appuyait sur les notions de liberté et d'égalité.

Le roi de cette époque, Louis XVI, tenta alors de faire échouer l'Assemblée, ce qui déclencha la colère des parisiens qui s'emparèrent des armes stockées aux Invalides et de la poudre à la forteresse de la Bastille. Le 14 juillet 1789, ils envahirent le château de Versailles et forcèrent le roi à revenir à Paris et à s'installer au palais des Tuileries.

La fête nationale commémore d'abord ce 14 juillet 1789 mais pas uniquement. En effet, elle fait aussi référence à un autre évènement moins connu et moins sanglant: la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

En 1790, la Commune de Paris décide de fonder une grande Fédération de gardes nationaux regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet. La cérémonie célèbre avant tout la prise de la Bastille mais tente aussi d'apporter un peu d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Ce 14 juillet 1790, 14 000 soldats fédérés défilèrent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ de Mars.

Le 21 mai 1880, une loi fera officiellement du 14 juillet une fête nationale annuelle en commémoration du 14 juillet 1790.

✚ A partir de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est née la République unie et indivisible avec sa devise fondant la Nation: **Liberté, Egalité et Fraternité.**

Victor Hugo qui la considérait comme "les trois marches du perron suprême" commente ainsi cette devise dans son ouvrage le droit et la loi en 1875: "La liberté, c'est le droit, l'égalité, c'est le fait, la fraternité, c'est le devoir".

Quel sens donnons-nous aujourd'hui à ces mots?

Sont-ils indissociables? Sont-ils antagonistes? Sont-ils la condition d'un monde durable auquel nous aspirons?

Malgré que chacun de ces mots ait un sens, aucun de ceux-ci n'a de vie sans les deux autres.

Le premier répond au cœur de l'Homme, toujours prêt à se libérer des contraintes qui l'accablent, au profit des appétits qui l'étreignent, des instincts qui prévalent sur sa raison.

Cette recherche de liberté paraît si naturelle que l'on finirait par oublier que nul ne peut vivre seul.

Ainsi, la liberté ne peut se concevoir dans l'individualisme, tentation qui la corrompt au lieu de l'épanouir.

Pour être conforme à l'idéal qu'elle nous inspire, la liberté ne peut donc être que partagée dans l'égalité.

Montesquieu en parlait ainsi: "L'amour de la démocratie est celui de l'égalité".

Mais le proclamer ne peut suffire quand ce réflexe n'a rien de naturel et s'inscrit, au contraire, contre la tentation des privilèges.

C'est pour fonder cette égalité dans la liberté qu'il faut établir des règles qui ne donneront pas, hors l'intérêt commun, plus de place aux uns qu'aux autres.

Devant la forte croissance des inégalités, on voit combien il est néanmoins difficile, pour notre monde civilisé, de trouver la clef qui permettrait de contenir cet instinct de domination qui inspire, si souvent, l'homme avec ses semblables.

Finalement, la fraternité, apparaît toujours comme l'élément de modernité indispensable à une saine évolution de la vie en démocratie.

Evoquer la fraternité conduit en effet à respecter ses semblables alors que la recherche de la liberté ou de l'égalité tend à les diviser.

Seul l'exercice de la fraternité peut permettre à l'Etat de réduire les inégalités et à la justice de corriger les excès du droit.

Comme Victor Hugo le disait si bien : "Rien n'est solitaire, tout est solidaire. La grande chose de la démocratie est la solidarité, au delà de la fraternité".

✚ Commémorer la révolution de 1789 nécessite, pour nous les corses, de situer cet épisode de l'histoire de France dans le processus qui a finalement abouti à l'intégration de la Corse dans la Nation Française par un décret du 30 novembre 1789 de l'Assemblée Nationale, décret confirmé par un pacte d'union de cette même Assemblée en date du 22 avril 1790.

De son exil anglais, Pascal Paoli, laisse entrevoir dans sa correspondance, compte tenu de l'évolution des institutions françaises, son souhait de voir la Corse s'unir à la France nouvelle qui s'achemine vers le régime issu des Lumières qu'il a toujours voulu imposer: la République, au sens latin du terme, la res publica gérée par le peuple.

C'est ainsi que le 23 décembre 1789, dans sa lettre à son parent de Balagne Giuseppe Ottaviano Nobili Savelli il dit: "Reprenez aujourd'hui votre inspiration poétique et chantez qu'en ce jour de régénération du genre humain, je peux vous donner la nouvelle que notre peuple rompt ses chaînes. L'union avec la libre nation française n'est pas servitude mais participation de droit".

Les conclusions auxquelles il est parvenu sont aussi fort bien résumées dans le courrier adressé à l'abbé Antoine François Andrei, son secrétaire, le 29 janvier 1790: "Nous sommes plus assurés de notre liberté en union avec toutes les autres provinces, et l'habit est plus large".

Pascal Paoli, doté d'une réelle intelligence politique, estime que les corses et la Corse voient se multiplier les possibilités offertes à leur épanouissement estimant que la France "un giorno deve dar lume e norma a l'Europa intiera".

A l'époque, la période de l'indépendance Corse (de 1755 à 1769) est alors interprétée comme une préfiguration du nouveau monde en train de se construire.

Spontanément, tout se passe comme si les vingt années d'Ancien Régime étaient effacées, comme si les fils de l'histoire, cassés à Ponte-Novu, se renouaient et que 1789 se rattachait aux années soixante.

Ces éléments concourent finalement à expliquer l'adhésion des Corses à la Révolution de 1789 que les députés insulaires allaient plaider à l'Assemblée Nationale.

Ainsi, à l'automne 1789, le député Bartolomeo Arena explique dans un mémoire que la lutte contre Gênes a été une lutte pour "les droits de l'Homme et du Citoyen"; que le gouvernement national fut "doux et démocratique" et qu'on aurait pu espérer une "issue favorable à la Révolution" sans le duc de Choiseul et le comte de Marbeuf qui avaient choisi d'assister les oppresseurs au mépris du "droit des peuples".

De même le député Antoine-Christophe Saliceti, campant l'œuvre de Pascal Paoli accomplie vingt ans auparavant, s'adresse ainsi au pays tout entier: "Il nous fit connaître le droit des Nations, le dogme de l'égalité naturelle, le charme de la liberté et les avantages de l'union et du bon ordre... Il nous donna un esprit public, un gouvernement régulier...Il est l'ancêtre de la liberté présente" car la forme de l'Etat qu'il avait construit "à plusieurs égards se rapproche de la Constitution Française décrétée en 1789".

Cette justification de notre histoire insulaire a d'ailleurs été confortée par les chefs de file de la Révolution tel Mirabeau criant sur les bancs de l'Assemblée Nationale: "J'avoue, Messieurs, que ma première jeunesse a été souillée par une participation à la conquête de la Corse; mais je ne m'en crois que plus étroitement obligé à réparer envers ce peuple généreux ce que ma raison me représente comme injustice".

De même, Robespierre recevant Pascal Paoli le 26 avril 1790 à la Société des Amis de la Constitution déclare: "Vous avez défendu la liberté dans un temps où nous n'osions l'espérer encore. Vous avez souffert pour elle: vous triomphez avec elle et votre triomphe est le nôtre. Unissons-nous pour le conserver toujours".

Voilà, je vais terminer mon propos, en vous demandant de respecter une minute de silence en mémoire de tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre les valeurs de "Liberté, Egalité, Fraternité" et aussi en pensant à tous ceux qui luttent encore pour la liberté.

Je vous remercie.